

L214.MAG

JUSTICE

L214 fait condamner l'État pour la 10^e fois

ENQUÊTE

En Martinique, comme ailleurs, les animaux souffrent

CAMPAGNE

50 000 barquettes pour faire bouger E.Leclerc

ÉVÈNEMENT

Retour de la Marche pour la fermeture des abattoirs



Des engagements pour les animaux : maintenant, place aux actes

• **ÉLECTIONS MUNICIPALES** | 29 signataires de la charte du Sauvetage du siècle ont été élus. Pour les millions d'animaux tués chaque année pour nourrir ces villes, le temps des promesses est terminé. Celui des actes commence.

Les résultats sont tombés : 29 signataires de la charte du Sauvetage du siècle ont remporté les élections. Sept dirigent désormais des villes de plus de 200 000 habitants, dont Paris, Lyon, Lille ou encore Nantes. Douze autres dirigent des villes entre 100 000 et 200 000 habitants.

En signant, ces équipes municipales se sont engagées à mettre en place des mesures concrètes : deux journées végétariennes hebdomadaires dans les cantines scolaires, une option végétarienne quotidienne, un plat vegan hebdomadaire, l'exclusion des produits issus de l'élevage intensif et de la pisciculture des achats publics... Sur six ans de mandat, ces décisions peuvent épargner des millions d'animaux.

Ce résultat est le fruit d'une forte mobilisation : des centaines de bénévoles dans 36 villes, des interpellations des têtes de liste, des actions de rue qui ont généré près de 300 articles. La question animale s'impose désormais dans le débat municipal.

Mais notre travail ne s'arrête pas au soir du second tour. Une signature n'est pas une garantie : elle est un signal positif pour avancer dans le bon sens, mais des engagements de campagne peuvent s'évaporer au fil des mois. Tout au long de ce mandat, nous suivrons la mise en œuvre concrète de chaque mesure signée. Si les actes sont au rendez-vous, nous le dirons. Dans le cas contraire, nous le dirons aussi. Le scrutin est passé. La campagne pour les animaux, elle, ne fait que commencer.



Le billet
par **Brigitte Gothière**

“ Quelque chose se déplace

Vingt-neuf maires signent la charte proposée par L214. Amsterdam interdit la pub pour la viande. L'État est condamné pour la dixième fois suite aux procédures de L214. La Norvège abandonne les turbo-poulets. Ce numéro du Mag est le reflet d'un mouvement qui engrange des signaux positifs. Évidemment trop lentement, trop timidement.

Mais il y a quelques années encore, ces signaux étaient impensables. Aujourd'hui ils s'accumulent, dans les institutions, dans les villes, dans les tribunaux. Pendant ce temps, nous continuons nos actions citoyennes alimentées par les enquêtes qui témoignent de ce que vivent les animaux dans les élevages et les abattoirs. Parce que sans contre-pouvoir, sans vous, rien ne bouge vraiment.

Cette année marque aussi les 50 ans de l'article dont nous portons le nom. Cinquante ans que les animaux sont reconnus comme des êtres sensibles. Le chantier reste immense même s'il n'a jamais été aussi visible, ni notre mobilisation si intense.

Ce mouvement, c'est le vôtre autant que le nôtre. Merci d'en être le moteur. Ensemble pour les animaux. ♡

L214 fait condamner l'État 3 fois en 3 mois. 10 fois au total.

JUSTICE | Depuis début 2026, l'État a déjà été condamné à trois reprises pour carences fautives dans sa mission de contrôle et de surveillance dans deux élevages et un abattoir, portant à dix le nombre total de condamnations obtenues suite à nos révélations. Une série de sanctions inédite.

En janvier, une première condamnation souligne les défaillances de l'État dans le contrôle d'un élevage de cochons fournissant Herta. La décision confirme notamment l'illégalité des pratiques routinières que nous avons révélées, comme le claquage des porcelets. Quelques semaines plus tard, la justice reconnaît les graves manquements de l'État dans sa mission de surveillance de l'abattoir de Bazas, où des animaux étaient découpés vivants. En mars, une troisième condamnation tombe : l'État est de nouveau reconnu fautif dans sa mission de contrôle d'un élevage de près de 4 000 cochons dans la Marne, où des porcelets étaient notamment castrés à vif sans anesthésie.

Trois condamnations en trois mois. Dix au total. Et toujours le même constat : l'État est défaillant. ●

↪ En bref...



Fin des poulets Frankenstein en Norvège

C'est acté : d'ici fin 2027, la Norvège abandonnera les poulets issus d'une sélection génétique extrême. Ces souches à croissance rapide entraînent d'intenses souffrances : boiteries, malformations, troubles respiratoires... À quand un tel tournant en France ?



La Corée du Sud s'engage

Après des décennies d'exploitation, le pays a mis un terme aux élevages d'ours pour leur bile. Les animaux survivants de cette pratique seront transférés vers des sanctuaires. La Corée du Sud faisait partie des rares pays autorisant cette pratique, comme le Vietnam, le Myanmar ou le Laos.



Plus de végété dans les cantines

L'omniprésence de la viande dans les cantines en Pologne, c'est fini ! Une nouvelle réglementation garantit l'accès à une alimentation végétale dans les restaurants scolaires. Au menu : au moins un repas végétal par semaine, des substituts à la viande et aux produits laitiers, et plus de légumineuses.



On ne perd pas le nord

En Finlande, la capitale s'engage à réduire de 50 % ses achats publics de viande et de produits laitiers, d'ici 2030. Cette décision s'applique aux repas servis dans les écoles, crèches, hôpitaux, maisons de retraite et services municipaux. Une cap que porte L214 en France avec le Sauvetage du siècle.

La sensibilité animale dans la loi : 50 ans d'impunité

JURIDIQUE | En 1976, l'Assemblée nationale gravait dans la loi un principe inédit : les animaux sont des êtres sensibles, et leurs besoins doivent être respectés. Pourtant, les infractions à cette loi essentielle restent nombreuses.



Une loi historique...

Des philosophes comme Rousseau avaient déjà posé la sensibilité comme fondement de notre devoir moral envers les animaux. Comme nous, les animaux ressentent. Le 10 juillet 1976, le droit français l'a enfin reconnu. « Il faut cesser de considérer les animaux comme des choses inertes pour admettre que ce sont aussi des êtres vivants qui souffrent », déclarait le sénateur Francis Palmero lors du vote de la loi, qui précise :

« Tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce. »

C'est l'article L214-1 du Code rural et de la pêche maritime, qui a inspiré le nom de l'association.

... restée sans effet ?

Constat sans appel : l'article n'a jamais été appliqué. Pire : les conditions d'élevage et d'abattage des animaux se sont même aggravées. Les 119 enquêtes menées en élevage et les 87 plaintes déposées pour maltraitance depuis la création de l'association en attestent. Depuis 1976, les zootechniciens ont aussi réalisé leurs rêves les plus fous : un poulet produit aujourd'hui deux fois plus de filet. Une poule pond 70 œufs de plus par an. Et une vache produit trois fois plus de lait qu'il y a 50 ans.

L214 organise le 11 juillet à Paris une grande marche (voir page 6) pour dénoncer 50 ans d'infractions et d'impunité, et réclamer que la sensibilité des animaux soit enfin prise au sérieux. Jusqu'à appeler à l'avènement d'une société sans abattoirs. Rejoignez-nous ! ●



E.Leclerc : déjà 50 000 barquettes retournées ! On continue ?

TOURNONSLÉDOS | L'élevage intensif des cochons ? Ça suffit ! Suite aux révélations de L214 sur les pratiques cautionnées par E.Leclerc, la clientèle passe à l'action.

Mutilations routinières des porcelets, enfermement des truies en cage, élevage des cochons sur un sol en caillebotis... Les pratiques des exploitations fournissant E.Leclerc font froid dans le dos. L214 a organisé de nombreuses manifestations pour demander à l'enseigne de s'engager à respecter le Pig Minimum Standards. Mais depuis quelques mois, la mobilisation s'est déplacée... au cœur des supermarchés !

Pour symboliser leur volonté de tourner le dos aux pires pratiques de l'élevage intensif, clients de E.Leclerc et défenseurs des animaux retournent les barquettes de jambon et de charcuterie de la marque Eco+ ou de la Marque Repère lorsqu'ils font leurs courses. Ils renseignent ensuite le nombre de barquettes retournées sur tournonsledos.fr ou sur l'application « Tournons le dos ». La mobilisation est massive : plus de 50 000 barquettes ont déjà été retournées !

Une barquette géante devant le siège de E.Leclerc

En janvier, des bénévoles de L214 ont célébré le succès de cette opération en déposant, au nom des cochons, une barquette de 3 m de haut devant le siège de E.Leclerc, à Ivry-sur-Seine. L'histoire ne dit pas si Michel-Édouard Leclerc a retourné, lui aussi, cette barquette géante... Mais nous espérons qu'il a entendu notre message : tant que E.Leclerc ne se sera pas engagé, nous retournerons des barquettes pour les cochons ! ●



L'UE doit se doter de mesures miroirs

EUROPE | Le 29 avril, nous étions devant le Parlement européen à Strasbourg pour exiger l'inscription de mesures miroirs dans le droit européen. Les animaux ne doivent pas être les grands sacrifiés des accords de libre-échange.

Les mesures miroirs sont essentielles : elles visent à interdire l'entrée sur le marché européen de produits ne respectant pas nos normes de production. Sans elles, les éleveurs sont mis en concurrence avec des produits importés soumis à des exigences différentes. Cette pression tire vers le bas les conditions d'élevage et affaiblit les rares protections existantes.

Les mesures miroirs font consensus : 96 % des contributions à la consultation européenne y sont favorables. Mais les institutions restent divisées. Votre soutien sera décisif dans cette nouvelle campagne L214. ●



ACCORD MERCOSUR MENACES SUR LES ANIMAUX

Le Mercosur est une menace pour l'agriculture française, mais il sert aussi de prétexte pour intensifier encore l'élevage et bloquer toute réforme en faveur des animaux. Pourtant, la dégradation est déjà là : en France, 8 animaux terrestres abattus sur 10 proviennent d'élevages intensifs. Sans mesures miroirs, ce traité aggravera la situation. Vidéo de décryptage sur youtube.com/@L214.

Environnement alimentaire : Amsterdam interdit la publicité pour la viande

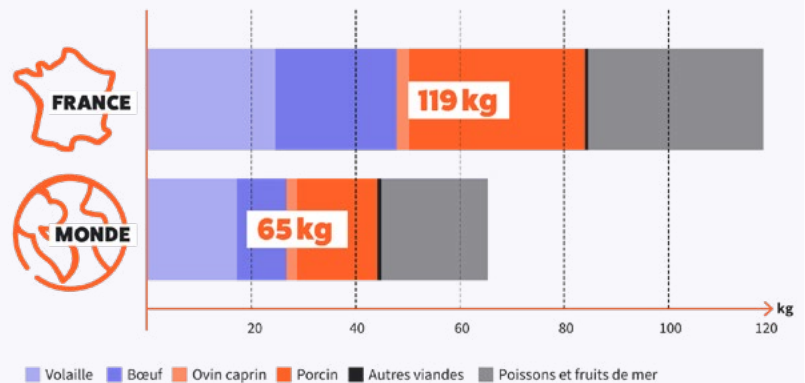
ÉVOLUTION | La ville d'Amsterdam vient d'adopter une mesure inédite : la fin des publicités pour la viande. Cette interdiction participe à l'évolution d'un environnement alimentaire où les produits animaux profitent d'un monopole démesuré.

La capitale néerlandaise franchit une étape inédite dans la lutte contre le changement climatique en annonçant l'interdiction de la publicité pour la viande dans l'espace public. Adoptée récemment par le conseil municipal, la mesure vise à réduire l'empreinte carbone de la ville.

Cette décision repose sur un constat largement documenté : notre environnement alimentaire influence fortement nos choix de consommation. Publicités omniprésentes, promotions agressives en supermarchés, manque de choix... autant de facteurs qui orientent les comportements vers une consommation accrue de viande. En rendant les produits animaux plus visibles, plus attractifs ou plus accessibles, cet environnement alimentaire hyper-carné contribue à maintenir des niveaux de consommation élevés, ce qui impacte un nombre considérable d'animaux dans les élevages et les abattoirs. À l'inverse, les alternatives végétales restent encore marginales dans les publicités et les rayons, ce qui limite leur adoption à grande échelle.

➔ Près du double de la moyenne mondiale

Consommation individuelle moyenne en 2022



Le Sauvetage du siècle

L214 appelle à transformer en profondeur cet environnement alimentaire. Nous plaillons notamment pour la fin des publicités pour les produits des élevages intensifs, un rééquilibrage des aides publiques en faveur du végétal et une meilleure accessibilité des options végétales. Il ne s'agit pas seulement d'informer, mais de créer des conditions favorables à des choix alimentaires respectueux et contribuant à faire baisser le nombre d'animaux tués pour notre alimentation. Rejoignez notre campagne Le Sauvetage du siècle sur notre site le-sauvetage-du-siecle.fr. ●



Carrefour : face à l'horreur, notre mobilisation continue

CAMPAGNE | L214 a publié deux nouvelles enquêtes, dans un élevage de lapins puis dans un élevage de cailles, tous deux fournisseurs de Carrefour.

Les images prouvent à nouveau que l'enseigne recourt massivement à l'élevage intensif. Suite à ces dernières révélations, L214 se mobilise !

En janvier, L214 a dévoilé les images d'un élevage de lapins en cage, qui fournissait la Filière Qualité Carrefour – alors même que l'enseigne s'était engagée à se détourner de l'élevage intensif des lapins...

À peine quelques semaines plus tard, l'association publiait une nouvelle enquête sur un élevage de cailles produisant des œufs pour cette même Filière Qualité. Sur ces images, on perçoit la souffrance des 95 000 oiseaux élevés sur un sol grillagé, sans accès à l'extérieur, dans un environnement insalubre, chacun disposant seulement de l'espace d'un smartphone pour vivre...

« Filière Qualité » ? Quelle hypocrisie !

Rien n'est épargné aux animaux élevés pour Carrefour. Et pour cause ! Le groupe recourt massivement à l'élevage intensif pour faire abattre 10 millions d'animaux chaque mois...

Parmi ces animaux, on trouve majoritairement des oiseaux : des dizaines de milliers de cailles, comme celles dont notre enquête révélait le triste sort, mais aussi 70 millions de poulets, environ 5 millions de poules pondeuses, et plus de 3 millions de dindes et de canards sont abattus chaque année pour Carrefour. La plupart d'entre eux ont connu l'enfermement à vie, parfois sans lumière naturelle, la sélection génétique poussée, les hautes densités ou l'élevage en cage.

ACTION INÉDITE :

L214 vole dans les plumes de Carrefour !

Le 9 avril, des dizaines d'activistes ont déversé des dizaines de kilos de plumes ensanglantées dans un supermarché de Massy, avant de déployer des banderoles : « Carrefour : les animaux y laissent des plumes ! » En dispersant ces plumes devant les rayons commercialisant de la viande et des œufs, L214 montre aux clients de Carrefour ce que l'enseigne souhaite à tout prix leur cacher. Mais c'est aux dirigeants du groupe Carrefour, dont le siège se situe à quelques centaines de mètres de l'action, que L214 s'adresse : Carrefour, n° 2 de la grande distribution en France, doit montrer l'exemple et s'engager dans le Plant Protein Pact.



Cailles : la réalité derrière le marketing

« Produits responsables », « densités très fortement réduites », « élevages respectueux des animaux »... À lire les promesses de Carrefour, les exploitations de cailles fournissant en œufs la Filière Qualité seraient des modèles ! La réalité est toute autre. Ces petits oiseaux n'ont connu, toute leur vie, qu'un sol grillagé, l'insalubrité et les densités élevées. L214 a porté plainte contre l'élevage pour mauvais traitements sur les animaux commis par un professionnel, et contre Carrefour pour pratiques commerciales trompeuses. ●

À l'abattoir du Lamentin, l'État regarde ailleurs

ENQUÊTE | En Martinique, nos images révèlent des infractions à chaque étape de la mise à mort des animaux. L214 demande la fermeture de l'établissement.

Les vidéos de l'abattoir public du Lamentin sont sans appel : coups d'aiguillon électrique sur des zones interdites, veaux entassés à plusieurs dans le box de contention, vaches saignées conscientes faute de vérification après l'étourdissement, animaux découpés encore vivants. Des faits que la loi qualifie de sévices graves, passibles de trois ans de prison.

Les services vétérinaires de l'État sont présents chaque jour d'abattage. Ils voient. Ils laissent faire. La réglementation est identique à celle de la France hexagonale. Les obligations de contrôle aussi. Et les défaillances également.

L214 a porté plainte pour sévices graves auprès du procureur de Fort-de-France, et demande au préfet de la Martinique la fermeture de l'établissement. Deux heures trente d'images ont été transmises à la justice. ●

Deux nouveaux engagements pour les cochons

CAMPAGNE | Les enseignes Columbus Café & Co et Pret A Manger viennent de prendre un engagement contre le pire de l'élevage intensif des cochons.

La mobilisation citoyenne fonctionne ! Suite à vos participations aux Actions Express pour les animaux, Columbus Café & Co et Pret A Manger s'engagent à respecter les critères du Pig Minimum Standards, qui interdit les mutilations systématiques et l'enfermement des truies reproductrices en cages. Deux nouvelles enseignes qui reconnaissent que les pratiques actuelles ne sont pas acceptables – et qui décident d'évoluer. ●

Marche pour la fermeture des abattoirs : rendez-vous à Paris le 11 juillet



ÉVÈNEMENT | L214 organise une nouvelle édition de la Marche pour la fermeture des abattoirs. Une journée de mobilisation et de convivialité pour exiger la fin de l'exploitation animale.



Chaque année, environ 69 milliards d'animaux terrestres et plus de 1 000 milliards de poissons sont tués dans le monde pour notre alimentation. Derrière ces chiffres se trouvent des individus sensibles, capables de ressentir la douleur, la peur et la détresse. La Marche pour la fermeture des abattoirs est un appel collectif et déterminé à mettre fin à cette hécatombe.

En 2019, plus de 3 000 personnes avaient répondu présent dans les rues de Paris. Cette nouvelle édition s'annonce encore plus forte. L'élevage, la pêche et l'abattage condamnent des êtres sensibles à une vie d'exploitation puis à une mort violente et prématurée, alors que nous n'avons pas besoin de produits d'origine animale pour vivre en bonne santé. C'est ce message que nous porterons ensemble dans les rues de la capitale.

La journée ne sera pas que militante. Une Vegan Place, village associatif et commerçant, sera organisée le même jour pour apporter une touche festive et gourmande à l'événement. Restauration, rencontres, découvertes : une occasion de célébrer, ensemble, un autre rapport aux animaux.

Rejoignez-nous le 11 juillet à Paris. Plus nous serons nombreuses et nombreux, plus notre message sera fort. ●

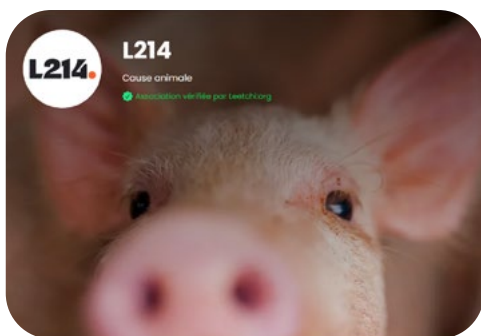


SOUTENEZ LA MARCHÉ

T-shirts, pin's, tattoos et tote bag en édition limitée aux couleurs de la Marche seront disponibles sur notre boutique en ligne et sur place le jour J. Plus d'information sur fermons-les-abattoirs.org.

Vos moments de vie peuvent changer celle des animaux

SOLIDARITÉ | Anniversaire, défi sportif, pot de départ... : transformez ces moments forts en soutien concret pour les animaux.



C'est tout nouveau ! Vous pouvez désormais soutenir l'action de L214 pour les animaux en créant facilement une cagnotte solidaire sur la plateforme Leetchi.org. Une façon originale de rassembler vos proches autour d'un cadeau qui a du sens.

Ellie et Ramy ont fait ce choix engagé en lançant une cagnotte solidaire à l'occasion de leur mariage. Grâce au soutien de leur entourage, plus de 1 000 € ont été récoltés pour la défense des animaux.

Pour créer vous aussi votre cagnotte solidaire, c'est très simple :

1. Rendez-vous sur [Leetchi.org/project/L214](https://leetchi.org/project/L214). Cliquez sur « Créer une collecte » et remplissez le petit questionnaire. Astuce : glissez quelques photos pour rendre votre cagnotte unique.

2. Faites passer le mot : partagez votre cagnotte avec votre entourage pour relever votre défi.

3. Agissez pour les animaux : une fois votre cagnotte terminée, les fonds récoltés seront reversés à L214 et directement mis au service des animaux. Chaque personne ayant contribué recevra un reçu fiscal correspondant à son don.

Comme Ellie et Ramy, lancez votre cagnotte en scannant ce QR code :



leetchi.org



Crumble fraise-rhubarbe et amandes

Une recette proposée par
La cuisine végétale d'Anaïs

POUR 6 PERSONNES

20 min de préparation • 25 min de cuisson

INGRÉDIENTS

- 400 g de rhubarbe
- 400 g de fraises
- 20 g de sucre

PÂTE À CRUMBLE

- 60 g de margarine
- 60 g de sucre
- 60 g de poudre d'amande
- 60 g de farine

PRÉPARATION

1. Épluchez et coupez la rhubarbe en petits morceaux. Saupoudrez de sucre, mélangez.
2. Placez la rhubarbe au réfrigérateur 1 h ou toute une nuit.
3. Dans un récipient, placez la margarine en petits morceaux avec les autres ingrédients de la pâte à crumble.
4. Malaxez le tout du bout des doigts, afin que la margarine s'incorpore aux ingrédients secs ; il faut que la pâte forme de petites boules. Réservez au frais.
5. Préchauffez le four à 180 °C.
6. Lavez, équeutez et coupez les fraises en deux. Égouttez la rhubarbe et pressez-la entre vos mains. Mélangez-la avec les fraises et répartissez-les dans un plat à gratin.
7. Parsemez la pâte à crumble par-dessus de façon égale.
8. Enfourez pendant 25 min environ ; il faut que le crumble soit doré.

Réalisation de ce numéro : l'équipe de L214 / Directeur de publication : Antoine Comiti, président de L214 / Maquette : Abdel Rouji / Contact : L214.com/contact / Impression : Imprimerie Clément - clementimprimeurs.fr - Imprimé sur papier Cyclus 80 g recyclé 100 % - Papier FSC (FSC C101533) / Crédits photos : L214, sauf p. 7 : La cuisine végétale d'Anaïs, p. 8 : Marc E., Insolente Veggie / Adresse postale : Association L214 - CS 30082 - 75935 Paris Cedex 19 / ISSN : 2110-1280 / Dépôt légal : à parution / Prochain numéro : octobre 2026.



Elle est engagée

Adele

Elle est l'une des voix emblématiques de la pop et de la soul contemporaines. Révélée en 2008, la chanteuse et auteure-compositrice britannique Adele s'impose sur la scène internationale avec des titres comme «Rolling in the Deep», «Someone Like You» ou «Set Fire to the Rain». Au fil de sa carrière, elle a remporté de nombreuses distinctions, dont plusieurs Grammy Awards, et compte parmi les artistes les plus influents de sa génération. Adele fait aussi rimer talent et engagement : en 2011, elle déclare à la BBC avoir arrêté de manger de la viande.

“ Je peux trouver une autre façon d'obtenir tous les nutriments que la viande apporte. Chaque fois que je m'apprête à manger de la viande, je ne peux m'empêcher de croiser le regard de mon chien. ”

Bientôt un retournement de situation ?

vu par Insolente Veggie



SOUTENIR L214 PAR UN DON

Vos dons font nos actions ! Merci de nous aider à agir pour les animaux.

Je soutiens L214 par un don :

30 € 60 € 120 € €

Avec ce don, je deviens membre de L214 ou je prolonge mon adhésion.

Je retourne ce bulletin accompagné de mon chèque à l'ordre de L214 à l'adresse :



Association L214 - CS 30082
75935 Paris Cedex 19

Plus rapide, je fais mon don sécurisé sur don.L214.com ou en flashant ce QR code.

Je souhaite en savoir plus sur la possibilité de faire un legs pour les animaux.

MES COORDONNÉES

Prénom : Nom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Courriel :

Téléphone :

Réduction d'impôt: si vous êtes imposable en France, 66 % de vos dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Un don de 50 € vous revient à 17 € après déduction fiscale. Les reçus fiscaux sont envoyés en mars de l'année suivant le don.